

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 371

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Juin 1997

Attention, homonymes méchants!

Le «Nouveau Quotidien» du 10 mars 1997 donne dans l'une des fautes les plus classiques qui soient: «Ils dépeignent la Suisse de la guerre comme un *repère* de collabos après au gain et rampant devant Hitler.»

Repaire, déverbal de *reparer*, possède deux sens: 1. Lieu de refuge des bêtes sauvages.

2. Lieu où se réunissent les malfaiteurs. Malgré l'homonymie, il ne devrait en aucun cas être confondu avec *repère*, variation graphique [influencée par le latin *reperire*, retrouver, découvrir] de *repaire*. *Repère* désigne toute marque servant à désigner un point, un emplacement à des fins précises.

(Défense du français, n° 371, juin 1997)

Piège officiel

En date du 3 mars 1997, et émanant du très sérieux Service de la formation professionnelle de l'Etat de Vaud, cette «Note à Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des ECEPP».

«Courrier, documents, etc. à signer par Mme la Cheffe du DAIC.» Nous référant à la note de la Chancellerie du 26 février 1997, nous vous informons que la signature de Mme la Cheffe du DAIC, doit être libellée comme suit:

«La cheffe du département:»

Apparemment, certains fonctionnaires du service précité ne réfléchissent pas souvent aux subtilités de la langue française ni ne craignent le ridicule...

(Défense du français, n° 371, juin 1997)

Néologisme cycliste

A propos de la course Paris-Nice: «Depuis deux jours, le beau blond Italien tente de surmonter son manque de forme par des agissements *dubitables*.» (Pages sportives de «24 Heures», 12 mars 1997.)

On admirera au passage la création (involontaire?) de ce mot-valise né de *dubitatif* et de *coupable*. Fallait-il pour autant risquer la crevaision de vocabulaire et oublier l'existence du simple adjectif *douteux*?

Le langage sportif regorge de trouvailles savoureuses, argotiques ou non, qui enrichissent le français. Rejetons donc sur le bas-côté de la route les gravillons d'ignorance qui nous empêchent d'enrouler un grand braquet!

(Défense du français, n° 371, juin 1997)

L'invasion

Qu'il est loin, le temps où l'on se déplaçait à bicyclette ou à vélo. Pour être dans la course, il faut dorénavant, selon les marchands de cycles, utiliser *mountainbike*, *citybike*, *countrybike* ou *trekkingbike*. Il serait trop simple, bien sûr, de parler de vélo de montagne, de ville, de campagne ou de randonnée! Et n'oublions ni le cadre *oversize* ni le célèbre *Swiss finished!*

De même pour les patins à roulettes, devenus *rollers inline*, la planche à roulettes dénommée *skateboard*, ni l'affreux *surfingbike* que l'on pourrait avantageusement remplacer par l'amusante *trottinerbe*! Sans omettre le dernier-né, un curieux vélo des neiges baptisé, comme il se doit, *snow-cross*...

(Défense du français, n° 371, juin 1997)

Le censeur sensé

Découverte dans le «Quotidien Jurassien» du 24 mars 1997, une chausse-trape dans laquelle nous sommes nombreux à tomber: «Un nouvel instrument *sensé* donner davantage de vie à la Chambre basse.»

Censé, de l'ancien verbe *censer*, juger, signifie «supposé». Son homonyme sensé dérive de *sens* et désigne celui qui a du bon sens ou ce qui est conforme au bon sens.

En l'occurrence, l'instrument dont parlait le «Quotidien Jurassien» était *supposé* donner davantage de vie à la Chambre basse...

(Défense du français, n° 371, juin 1997)

Suggestions

Le français se nourrit constamment d'apports étrangers; c'est normal, et cela contribue à l'enrichissement de la langue. Mais alors, plutôt que d'accepter telles quelles ces verrues qui dénaturent notre langage, pourquoi ne pas les naturaliser, les franciser?

Suivons l'exemple de *paletot*, de *riding-coat* devenu *redingote* il y a belle lurette, adoptons, sans crier au nationalisme outrancier, les trouvailles de Raymond Queneau tel le merveilleux *bloudjinnzes*, et remercions Jacques Perret de redonner vigoureusement au français des termes de marine comme *feribote*, *quèche*, *coquepit*, *yole* et *sloup*, entre beaucoup d'autres.

Sur ce, l'heure du déjeuner approche, et selon le temps dont nous disposons, hâtons-nous de choisir entre *sandouiche* et *biftec*, sans craindre un phénomène de résistance qui va de la subversion phonétique au terrorisme graphique!

(Défense du français, n° 371, juin 1997)